®
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE





BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

DLP - 2 - 6 - 3 9 0 0 1 7 0 0

Arboriculture

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 9 - 17 Mai 1989

Tavelures du pommier et du poirier : les premières taches sont visibles
Psylles du poirier : prévoyez une première intervention sur les jeunes larves
Carpocapse des pommes et des poires : début du premier vol
Mouche de la cerise : protégez les fruits qui seront récoltés après le 22 Mai dans le sud de la région
Acariens rouges : début des pontes

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Sur pommiers les premières taches de tavelure sont apparues dans les vergers insuffisamment protégés dès le 3 Mai en Haute-Savoie ; le 10 Mai dans la région lyonnaise ; le 11 Mai en Savoie.

Sur poiriers, les premières taches ont été observées le 12 Mai en Haute-Savoie.

Les risques de contamination redeviennent importants à la suite d'une pluie (humectation longue et températures élevées) aussi la protection doit être soignée.

OIDIUM DU POMMIER

A chaque traitement anti-tavelure, ajoutez un fongicide efficace contre l'oïdium.

TORDEUSE DE LA PELURE - CAPUA

Dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie, la deuxième application de l'Inségar sera effectuée au plus tard le 18 Mai.

Dans le nord de la Drôme, l'Isère, la Loire, la région lyonnaise, si le second traitement (12-14 Mai) n'a pu être appliqué en raison de la pluie, il est inutile d'intervenir maintenant. Un piège sexuel disposé dans une parcelle vous permettra de connaître l'importance de la population des tordeuses et d'intervenir en conséquence.

PSYLLES DU POIRIER

Mis à part le sud de la Drôme et le Bas-Vivarais où les éclosions ont débuté, ailleurs des pontes importantes ont eu lieu entre le 5 et le 10 Mai.

Si les températures moyennes se maintiennent aux alentours de 13° C, les premières larves seront visibles dès le 20 Mai. Une intervention insecticide se justifie si plus de 10 % des rameaux sont occupés par des oeufs ou des larves. Dans certains vergers ce seuil n'est pas atteint.

P650

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Dans les vergers où plus de 10 % de rameaux sont occupés prévoyez une première application à l'amitraze (MAITAC - TUDY) vers le 23 Mai et renouvelez ce traitement 12 jours après.

Dans le sud de la région intervenez rapidement si ce n'est déjà fait.

Dans les vergers où le seuil n'est pas atteint, il est inutile d'intervenir.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol a débuté dans les secteurs suivants :

- le 5 Mai dans le sud de la Drôme et le Bas-Vivarais
- le 8 Mai dans la région de Valence, dans le nord de la Drôme (St Sorlin) et dans l'Isère (Beaurepaire)
- le 11 Mai dans l'Ain (Flaxieu)
- le 13 Mai dans la Loire (Pelussin) et la région lyonnaise (Irigny)

Produits utilisables :
Si vous utilisez de l'INSEGAR (0,4 kg/hl) ou du DIMILIN (0,4 kg/ha) ou du DART (0,3 l/ha) intervenez avant le 22 Mai.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Dans les secteurs suivants : Laurac (07), St Laurent du Pape (07), St Sauveur de Montagut (07), Anonnay (07), Loriol (26), Gotheron (26), Epinouze (26) le vol a commencé fin Avril et s'est intensifié entre le 3 Mai et le 10 Mai.

A Véranne (42), Irigny (69) le vol a débuté durant les premiers jours du mois de Mai et l'intensité du vol demeure faible.

Des périodes favorables à la ponte ont eu lieu entre le 3 Mai et le 7 Mai pour les zones les plus précoces.

Dans la Loire et le Rhône, les températures crépusculaires ont été, jusqu'à présent, peu favorables à l'activité des papillons.

Dans la Drôme, l'Ardèche, l'Isère, intervenez contre la première génération avant le 23 Mai.

Pour la Loire et le Rhône, prévoyez la première application aux alentours du 27 Mai.

Produits utilisables :

deltaméthrine	: 1,75 g de ma/hl	DECIS
fénitrothion	: 50 g de ma/hl	Nombreuses spécialités
fenpropathrin	: 10 g de ma/hl	DANITOL
fenvalérate	: 7,5 g de ma/hl	SUMICIDIN
fluvalinate	: 14,4 g de ma/hl	KLARTAN
méthidathion	: 40 g de ma/hl	ULTRACIDE 20 bouillie
méthomyl	: 75 g de ma/hl	LANNATE 20 L - METOVER
phosalone	: 60 g de ma/hl	ZOLONE FLO
fenvalérate + fénitrothion	: 0,075 l de ma/hl	SUMICOMBI

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHERS

Les premières larves mobiles sont visibles dans le sud de la réigon (Bas-Vivarais, sud Drôme, région valentinoise).

Dans les vergers contaminés, effectuez une application insecticide dès la fin de cette semaine.

Pour les secteurs situés plus au nord prévoyez une intervention vers le 26 Mai.

Produit utilisable :
ULTRACIDE 20 bouillie à la dose de 200 g/hl.

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol a débuté le 5 Mai à Lussas (07), mais le vol demeure faible.

Pour les fruits qui seront récoltés avant la fin du mois de Mai, il est inutile d'intervenir, par contre il est nécessaire de protéger les variétés plus tardives.

Dans le sud de la région, débutez la protection dès cette semaine avec un produit larvicide.

formothion	ANTHIO-FORT
diméthoate	Nombreuses spécialités
malathion	Nombreuses spécialités

Pour les autres zones de la région, il est trop tôt pour intervenir.

MONILIA SUR CERISES

Les périodes humides favorisent le développement du champignon sur les fruits et dans ce cas effectuez au moins un traitement avant la récolte.

Produits utilisables :

bénomyl	: 30 g de ma/hl	BENLATE	sans délai avant récolte
carbendazime	: 30 g de ma/hl	Nomb. spéc.	sans délai avant récolte
iprodione	: 75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL	délai : 15 j avant récolte
procymidone	: 75 g de ma/hl	SUMISCLEX	délai : 8 jours avant récolte
vinchlozoline	: 50 g de ma/hl	RONILAN	sans délai avant récolte

TOUS ARBRES FRUITIERS

ACARIENS ROUGES

Les premiers oeufs sont visibles à la face inférieure des feuilles. Dans les vergers non traités à ce jour les éclosions vont provoquer une augmentation des populations.

Si vous n'êtes pas encore intervenus contre les acariens, prévoyez une intervention avant la fin du mois de Mai.

Pour les vergers qui ont reçu une application acaricide, il n'est pas nécessaire d'intervenir actuellement.

PUCERONS

Quelques foyers de pucerons cendrés ou de pucerons verts sont signalés dans les différents départements de la région.

Dans les vergers où les pucerons sont présents intervenez dès cette semaine.

P.651